

AMSME-DEI

Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant section Défense des Enfants International en Mauritanie

RAPPORT GLOBAL 2020



Téléphone : 1013/49901931

E-mail : amsme99@yahoo.com

Site web : amsme.org



INTRODUCTION

En Mauritanie, l'agression à caractère sexuel est généralement perçue comme faisant partie de la problématique plus globale de la violence faite aux femmes, problématique qui s'inscrit au cœur d'une société qui, de par son histoire, a perpétué des rapports inégaux entre les hommes et les femmes.

Bien que toutes les femmes soient susceptibles de vivre un jour ou l'autre une agression à caractère sexuel, les études et recherches effectuées sous divers cieux, s'accordent toutes que certaines femmes, particulièrement les filles mineures et même certains garçons également mineurs sont, généralement, plus vulnérables à de telles agressions.

Les données disponibles relatives aux violences sexuelles demeurent éparses et circonscrites territorialement et la situation des enfants et femmes qui en sont victimes est insuffisamment documentées et le sujet est demeuré longtemps tabou pour cause de préjugés sociaux et de l'implacable loi du silence sous laquelle prospèrent ces abominables crimes.

Il est pourtant fermement admis que les agressions sexuelles sont lourdes de conséquences sur la santé mentale et physique des victimes et, qu'en raison précisément de telles conséquences, elles constituent aujourd'hui, un délicat problème de santé publique.

En dépit d'une opinion publique spontanément concernée et solidaire, le mouvement concret d'aide aux victimes demeure insuffisant, inégalement présent sur le territoire national et diversement pris en compte par les pouvoirs publics et les organisations de la société civile.

Les victimes sont « dérangement » dans la mesure où elles révèlent de façon aiguë, et souvent avec une grande souffrance, toutes les failles, les fractures, les carences et les inégalités de la société.

De droit mauritanien, section nationale de Défense des Enfants International » (DEI) et jouissant du statut de l'ECOSOC auprès des Nations Unies, l'Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (AMSME) agit depuis plus d'une décennie auprès des enfants et des femmes exposés ou victimes et a mis en œuvre, à leur profit, grâce à l'appui de divers partenaires, de multiples actions tendant à la promotion et à la protection de leurs droits, ainsi qu'à la prévention de telles agressions.

L'évaluation périodique du dispositif mis en place par l'organisation a régulièrement mis en évidence l'appui précieux par elle apporté aux victimes par le biais de la ligne verte gratuite (10 13), victimes disposant, par le biais de cet outil, de toute la latitude d'appeler pour recevoir des conseils techniques avisés et un référencement adéquat.

L'intervention de l'AMSME a, dans le même sillage, révélé le caractère particulièrement probant de la démarche suivie par le Centre El Wafa - autre pilier de l'association - dans le cadre des stratégies développées pour une prise en charge adéquate et individualisée des victimes des violences basées sur le genre.

Le présent rapport a précisément pour objet de rendre compte des activités réalisées au titre de l'année en cours et s'articule autour de cinq parties portant successivement sur :

- Le résumé des activités et résultats atteints à la fin de l'année
- Les activités réalisées au niveau du Centre El Wafa
- Les activités réalisées au niveau de la LATEF
- Les autres activités réalisées au titre de l'année en cours
- Les activités connexes

I. Résumé des principales réalisations de l'année 2020

Il est à noter que l'AMSME dispose de deux centres de prise en charge des victimes de violences sexuelles à Nouakchott et Nouadhibou ainsi que 6 autres antennes réparties comme suit : hodh elgarbi, hodh chargui, brakna, guidimagha , gorgol, tiris zemour

L'intervention de l'AMSME-DEI auprès des enfants et femmes victimes ou exposés à des violences basées sur le genre VBG et enfant en conflit avec la loi a concerné, au total 1269 cas en 2020 dont :

- 351 victimes de viol
- 89 victimes de violences conjugales
- 05 mariages précoces
- 27 enfants en conflits avec la loi
- 812 personnes assistées par la ligne verte dont :
 - 15 viols, 84 violences conjugales, 05 mariages précoces, 118 Etat civil, 276 demandes d'informations dont 159 COVID19, 314 entre pension alimentaire, enfants orphelins, enfants porteurs de la fente labio-palatine etc...

1. Détails des cas par zone :

- 279 Victimes de violences sexuelles à Nouakchott
- 11 victimes de violences sexuelles à Sélibaby
- 14 victimes de violences sexuelles à M'Bout
- 35 victimes de violences sexuelles à Nouadhibou
- 03 victimes de violences sexuelles à Bassikounou
- 01 victime de violence sexuelle à Aioun
- 01 victime de violence sexuelle à Bababé
- 04 victimes de violence sexuelle à Zouëratt
- 03 victimes de violences sexuelles à Kaédi
- 07 enfants en contact avec la loi à Nouadhibou.
- 20 enfants en contact avec la loi à Nouakchott
- 89 victimes de violences conjugales.
- 05 Mariage précoces Nouakchott
- 6319 appels reçus par la LATEF dont
 - 812 cas traités

2. Catégorie de violations prise en charge en 2020

- Violences sexuelles
- Violences conjugales
- Mariage précoce
- Enfants en conflit avec la loi

3. Assistance apportées aux victimes

Les cas de violences sexuelles reçus par l'organisation ont tous été documentés et particulièrement celles de Nouakchott et de Nouadhibou ont été documentés et analysés les victimes ont toutes bénéficiés d'une prise en charge adéquate individualisée.

II. Documentation des cas de violences

L'exploitation et le traitement des données collectées ont permis de relever que seules les données du centre el Wafa de Nouakchott et de Nouadhibou peuvent être analysées tandis que les données collectées au niveau des antennes ne reflètent que les données chiffrées

Total : 351 dont : 279 survivantes ont été assistées à Nouakchott au cours de l'année 2020 et 35 survivantes à Nouadhibou.

Les éléments de précision obtenus à la faveur de l'exercice sus- visé concernent aussi bien :

- les tranches d'âge des victimes ;
- les types de violences subies ;
- les lieux de résidence des victimes ;
- le rapport entre le nombre de victimes et celui des agresseurs ;
- le profil de ces derniers ;
- la structure d'orientation des victimes.

1. tranches d'âge

Les victimes de violences sexuelles pris en charge ont, tous, un âge compris entre 0 et 41 ans. Soixante 60 victimes pris en charge ont l'âge compris entre 0 et 10 ans !

Le tableau ci-après récapitule le résultat du traitement des données relatives à l'âge des victimes des violences enregistrées au Centre El Wafa à Nouakchott au cours de l'année 2020 :

Année 2020	Cas	Fille	Garçon	Femme	TRANCHES D'ÂGE				
					0-5 ans	6-10 ans	11-14 ans	15-18 ans	19-29 ans
Janvier	16	15	00	01	00	01	04	10	01
Février	15	14	01	00	03	01	04	07	00
Mars	16	11	04	01	00	05	03	07	01
Avril	12	08	00	04	00	02	03	03	04
Mai	18	11	03	04	01	05	05	03	04
Juin	30	23	03	04	02	04	08	12	04
Juillet	34	27	01	06	03	02	07	16	06
Août	36	28	03	05	01	07	07	16	05
Septembre	31	24	02	05	01	07	05	13	05
Octobre	20	16	02	02	01	05	03	09	02
Novembre	32	25	01	06	00	05	08	13	06
Décembre	19	18	01	00	02	02	05	10	00
TOTAL	279	220	21	38	14	46	62	119	38

Le tableau ci-après récapitule le résultat du traitement des données relatives à l'âge des victimes des violences enregistrées au Centre El Wafa à Nouadhibou au cours de l'année 2020 :

II. Documentation des cas de violences

Mois	Nbre Total de Cas	Enfants		Femmes adultes	VICTIME DE	Tranches d'âge				
		Garçons	Filles			0-5 ans	6-10 ans	11- 15 ans	16-18 ans	+ de 18 ans
Juin	10		5	5	7 viols, 3 tentatives de viol		1	4		5
Juillet	14		11	3	7 viols, 7 tentatives de viol				11	3
Août										
Septembre	3		3		viol	1		2		
Octobre	4	1	3		viol				1	
					Violence physique				1	
					Tentative de viol			1		
					Sodomie			1		
Novembre	4	4			Sodomie			1		
					Violence physique			1		
					Victime de violence			1		
Total	35	5	22	8		1	1	11	14	8

2. Types d'agressions

L'examen des tableaux qui suivent, montre que les cas de tentatives de viol individuel sont les plus fréquents 84 à Nouakchott et 7 à Nouadhibou

Année 2020	Viol individuel	Viol collectif	Viol + grossesse	Tentative de viol	Harcèlement sexuel	Sodomie	Total
Janvier	6	3	2	5	0	0	16
Février	8	0	2	4	0	1	15
Mars	3	0	6	3	0	4	16
Avril	4	0	4	4	0	0	12
Mai	5	2	4	4	0	3	18
Juin	3	3	11	10	0	3	30
Juillet	12	2	8	11	0	1	34
Août	12	00	05	16	00	03	36
Septembre	10	03	09	07	00	02	31
Octobre	08	02	04	04	00	02	20
Novembre	08	04	07	12	00	01	32
Décembre	7	0	7	4	0	1	19
TOTAL	86	19	69	84	00	21	279

II. Documentation des cas de violences

3. Lieu d'habitation des victimes

Dans la capitale Nouakchott, Les victimes des agressions enregistrées habitent dans toutes les Moughataas des trois Wilayas.

C'est dans la Wilaya de Nouakchott Sud qu'a été observé le plus grand nombre de cas (137) reçus cette année.

Le tableau qui suit fait état de la répartition des agressions des 09 Moughataas constitutives des 03 Wilayas de l'agglomération urbaine de Nouakchott, toujinine et EL Mina sont les Moughataas les plus touchées.

Année 2020	Nkchott Nord			Nkchott Ouest			Nkchott Sud			Total
	D.Naim	Teyarett	Toujounine	Ksar	Sebkha	TVZ	El. Mina	Arafat	Ryad	Total
Jan	4	0	3	0	0	0	3	2	4	16
Fév	1	0	4	0	2	1	2	2	3	15
Mar	2	0	3	0	0	2	3	2	4	16
Avril	3	2	1	0	2	0	1	1	2	12
Mai	1	1	4	0	1	2	2	3	4	18
Juin	4	1	7	0	2	2	8	3	3	30
Juillet	9	1	7	0	1	1	7	4	4	34
Août	3	0	10	0	5	3	3	7	5	36
Septembre	4	0	7	0	3	2	4	6	5	31
Octobre	3	0	3	1	2	1	6	2	2	20
Novembre	0	3	4	0	2	3	10	2	8	32
Décembre	2	1	4	0	1	1	4	3	3	19
TOTAL	36	09	57	01	21	18	53	37	47	279

Dans la Wilaya de Nouadhibou les données par zone n'ont pas été désagrégées par le chargé de la base de données

4. Rapport entre nombre d'agresseurs/nombre de victimes

Comme le montrent les indications figurant au tableau que dessous le nombre des victimes est nettement inférieur à celui des agresseurs à Nouakchott :

Année 2020	Nombre de survivants	Nombre d'agresseurs
Janvier	16	22
Février	15	16
Mars	16	20
Avril	12	12
Mai	18	23
Juin	30	36
Juillet	34	37
Août	36	45
Septembre	31	40
Octobre	20	22
Novembre	32	44
Décembre	19	22
TOTAL	279	339

II. Documentation des cas de violences

5. Profil des agresseurs

Les agressions enregistrées sont le fait de nombreuses violences perpétrées par des (voisins). Cette dernière donnée revêt un caractère particulier dans une société dont les conservatismes affichés sont particulièrement vivaces.

Le tableau ci-dessous récapitule les données disponibles de ce chef : il est à noter que le viol par les voisins et le développement de la délinquance sont les principales caractéristiques de cette année 2020

Profil	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
Agent d'hygiène	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	01
Agent Immobilier	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	01
Amis famille	1	0	1	0	1	0	3	12	5	4	8	5	40
Anier	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	02
Beau-frère	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	03
Beau-père	0	0	1	0	0	2	0	0	1	0	0	0	04
Bel Oncle	1	0	1	0	0	2	0	2	0	1	0	0	07
Boulangier	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	01
Boutiquier	0	0	0	0	0	3	2	2	0	1	1	0	09
Camarade d'école	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	01
Charlatan	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	02
Colocataire	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	03
Commerçant	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	01
Compatriote	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	03
Cordonnier	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	01
Cousins	1	1	1	2	3	1	1	1	3	0	2	0	16
Délinquants	0	6	8	0	8	12	7	9	11	5	16	1	83
Demi-frère	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	02
Directeur d'école	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	01
Domestique	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	01
Electricien	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	01
Elève coranique	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	04
Fou	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	02
Gardien	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	02
Inconnus	6	1	0	1	2	1	2	2	1	2	1	3	23
Locataire	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	01
Maçon	0	0	1	0	1	0	2	0	0	0	0	0	04
Maitre coranique	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	04
Mendiant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	01
Muezzin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	01
Oncle	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	03
Patron	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	01
Pécheur	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	01
Soldat et complice	2	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	04
Soudeur	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	01
Taximan et complices	2	1	0	3	0	0	1	7	0	0	3	1	18
Voisins	8	4	2	4	5	10	12	5	15	5	8	9	87
Total	22	16	20	12	23	36	37	45	40	22	44	22	339

II. Documentation des cas de violences

6. Structures à l'origine de l'orientation des victimes

La plupart des victimes ont été orientées vers le centre El Wafa de Nouakchott par les Commissariats Urbains, les autres par les Commissariats Spéciaux des Brigades des Mineurs.

Le tableau ci-après comporte une répartition du nombre des cas traités sur la base de la structure d'orientation.

Année 2020	Brigade des mineurs	Structures sanitaires	Commissariats urbains	Numéro vert	ONG partenaires	Directement au Centre	Cas accueillis
Janvier	15	0	1	0	0	0	16
Février	15	0	0	0	0	0	15
Mars	15	0	1	0	0	0	16
Avril	08	0	2	1	0	1	12
Mat	13	0	4	0	0	1	18
Juin	22	0	4	4	0	0	30
Juillet	29	0	5	0	0	0	34
Août	31	0	5	0	0	0	36
Septembre	22	0	7	2	0	0	31
Octobre	18	0	2	0	0	0	20
Novembre	23	1	6	2	0	0	32
Décembre	18	0	0	1	0	0	19
TOTAL	229	00	37	09	00	02	279

III. Victimes d'agressions sexuelles

Paquets minimum de services

Les victimes des agressions sexuelles ont bénéficié d'une prise en charge globale comportant, notamment, le suivi sanitaire des survivantes, leur suivi social et familial, l'assistance juridique qui leur est apportée, leur suivi psychologique et socio-éducatif.

La contribution de la ligne d'assistance téléphonique est d'apport fort appréciable et nécessaire.

Il convient de distinguer selon que l'assistance est apportée à une victime d'agression sexuelle, de violences conjugales ou à un enfant en contact avec la loi

1. Suivi sanitaire

Le suivi sanitaire des survivantes est principalement axé sur la réalisation d'un constat médical immédiat, suivi d'un dépistage des maladies sexuellement transmissibles

Il a été relevé, sur un terrain connexe, que certaines survivantes ont contracté une grossesse au moment de leur arrivée au Centre

La prise en charge médicale et la délivrance du certificat médico-légal ont été facilité par l'existence de l'USPE à L'hôpital Mère et Enfant de Nouakchott avec l'appui de MDM.

1.1 constat médical

Réalisé à l'arrivée des victimes, le constat médical a concerné 148 des 279 victimes qui étaient consentantes.

En outre, la pilule du lendemain administrée à 86 parmi les 279 victimes accueillies au Centre, 69

Soixante-neuf victimes ont contracté une grossesse cette année dont 15 parmi elles ont accouchées

04 autres victimes mariées ont été violées en état de grossesse

03 victimes sont arrivées après 72h, les dernières, au nombre de (41) n'ont pas encore atteint l'âge de prendre la pilule du lendemain.

Le tableau qui suit fait état des résultats de l'examen médical auquel sont soumises les victimes à leur arrivée.

Année 2020	Constat médical	Sodomie	Victimes arrivées avec grossesses	Prévention de la grossesse par la Pilule du lendemain	
				Victime pas en âge de prendre la pilule	Victimes en âge de prendre la pilule
Janvier	16	0	2	1	13
Février	15	1	2	4	8
Mars	16	4	6	2	4
Avril	12	0	4	1	7
Mai	18	3	4	3	8
Juin	30	3	11	4	12
Juillet	34	1	8	4	21
Août	36	3	5	7	21
Septembre	31	2	9	4	16
Octobre	20	2	4	4	10
Novembre	32	1	7	3	21
Décembre	19	1	7	4	7
TOTAL	279	21	69	41	148

III. Victimes d'agressions sexuelles

1.2 Le dépistage

Le dépistage des maladies sexuellement transmissibles dont le VIH1, le HBS et la Syphilis juste à l'arrivée de la victime et le VIH2 trois mois plus tard. Un cas de HBS a été déclaré positif dès la première analyse

La recherche de sperme pour confirmer ou infirmer sa présence. (142) cas sont concernés outre 69 de grossesse, 21 de sodomie et enfin 41 cas d'examens non réalisés par le gynécologue.

Les résultats du dépistage sont repris dans le tableau suivant :

Année 2020	Cas	Recherche de sperme							Né 238	Po	Né	Po	Né 238	Po	Né 238	Po
		Cas	Né	Po	Gr	So	Re	72h	Nd	VIH1	VIH2	HBS	MST			
Janvier	16	8	3	2	0	0	2	1	15	0	0	0	15	0	15	0
Février	15	6	2	2	1	0	0	4	11	0	0	0	11	0	11	0
Mars	16	3	1	6	4	0	0	2	14	0	0	0	14	0	14	0
Avril	12	3	3	4	0	0	1	1	11	0	0	0	11	0	11	0
Mai	18	5	3	4	3	0	0	3	15	0	0	0	15	0	15	0
Juin	30	7	3	11	3	2	0	4	26	0	0	0	25	1	26	0
Juillet	34	18	3	8	1	0	0	4	30	0	0	0	30	0	30	0
Août	36	18	3	5	3	0	0	7	29	0	0	0	29	0	29	0
Septembre	31	11	5	9	2	0	0	4	27	0	0	0	27	0	27	0
Octobre	20	7	2	4	2	1	0	4	16	0	0	0	16	0	16	0
Novembre	32	14	7	7	1	0	0	3	29	0	0	0	29	0	29	0
Décembre	19	5	2	7	1	0	0	4	15	0	0	0	15	0	15	0
TOTAL	279	105	37	69	21	03	03	41	238	0	0	0	238	0	238	0

2. Suivi social et familial des victimes

Le suivi social et familial a concerné toutes les survivantes accueillies au niveau du centre El Wafa et a contribué à mieux circonscrire la situation de fait dans laquelle se trouvent les intéressées et notamment si elles sont à la charge d'une tierce personne.

Année 2020	Père et mère	Mère seule	Père seul	Autres	Total
Janvier	6	4	1	5	16
Février	5	4	0	6	15
Mars	5	2	0	9	16
Avril	5	2	0	5	12
Mai	7	5	0	6	18
Juin	11	11	2	6	30
Juillet	18	9	1	6	34
Août	18	6	1	11	36
Septembre	16	8	0	7	31
Octobre	6	7	0	7	20
Novembre	12	10	0	10	32
Décembre	13	4	0	2	19
TOTAL	123	72	05	80	279

III. Victimes d'agressions sexuelles

Le suivi social et familial a aussi donné lieu à de régulières visites à domicile que récapitule le tableau ci-après

VISITES A DOMICILE					
Année 2020	Nombre survivants	Visites à domicile effectuées durant le mois			
		1ère Visite	2ème Visite	Refus	En cours
Janvier	16	14	14	02	00
Février	15	11	11	04	00
Mars	16	11	11	05	00
Avril	12	06	06	06	00
Mai	18	13	13	01	04
Juin	30	19	19	00	11
Juillet	34	18	18	00	16
Août	36	14	14	00	22
Septembre	31	23	23	00	08
Octobre	20	10	10	01	09
Novembre	32	21	21	00	11
Décembre	19	16	16	00	03
TOTAL	279	176	176	19	84

3. Suivi juridique des victimes

En raison des viols, le nombre des agresseurs s'est élevé à 279.

33 cas de sous mandat de dépôt,

08 cas d'abandon de procédure,

41 retraits de plainte ont été enregistrés.

Les données du suivi juridique réalisées au cours du trimestre sont reprises dans le tableau qui suit :

Année 2020	Cas présents	Mandat Dépôt	Abandon procédure	Agresseur Relaxé	Agresseur non retrouvé	Sous contrôle judiciaire	Retrait Plainte	Dossier en instruction
Janvier	16	5	2	0	1	2	4	2
Février	15	5	1	0	4	1	1	3
Mars	16	7	0	0	1	1	2	5
Avril	12	3	0	0	3	0	1	5
Mai	18	2	2	0	5	1	1	7
Juin	30	2	0	0	4	0	3	21
Juillet	34	1	0	0	3	1	4	25
Août	36	3	2	0	1	1	11	18
Septembre	31	3	1	0	5	1	3	18
Octobre	20	0	0	0	7	1	2	10
Novembre	32	1	0	0	5	0	5	21
Décembre	19	1	0	0	3	0	4	11
TOTAL	279	33	08	00	42	09	41	146

4. Suivi psychologique des victimes d'agressions

99 Victimes survivantes ont effectivement bénéficié d'une consultation et d'un suivi psychologique approprié.

Les données afférentes à cette forme d'assistance qui a été prodiguée sont récapitulées dans le tableau que dessous :

Il convient de noter que des séances de groupe de parole organisées et ayant regroupé les survivantes et les parents des survivantes ont permis aux filles de s'exprimer sur divers sujets en donnant à tour de rôle des avis partagés sur les questions et sujets abordés.

Il a été également observé que les victimes ont participé activement aux séances en exprimant leurs opinions et extériorisant leurs angoisses, angoisses nées des expériences traumatisantes vécues.

Les victimes ont fait état, de manière expresse, de mésentente avec leurs propres parents ou familles et de divergences profondes s'agissant de la prise de décision pour le mariage et ont dit leur souhait de vouloir trouver un bon métier et du travail pour soutenir leurs familles et leurs enfants.

Dans ce cadre, elles ont vivement sollicité un appui financier susceptible de leur permettre de s'adonner à des activités commerciales, même modestes.

Les séances de groupe de parole ont permis d'installer un climat de confiance ayant encouragé les victimes à faire part des difficultés sociales (pauvreté, moyens de transports) et familiales (conflits relationnels, interdiction de sortir, etc.).

Les séances ont été constructives et ont contribué à soulager les bénéficiaires et parents accompagnateurs participants et/ou présents à l'activité des groupes de parole.

Année 2020	Consultation et suivi des survivantes	Groupes de parole /parents	Groupes de parole /survivantes	Refus de la prestation	En cours
Janvier	14	14	14	0	2
Février	11	11	11	1	3
Mars	16	16	16	0	0
Avril	8	8	8	0	4
Mai	10	10	10	0	8
Juin	16	16	16	0	14
Juillet	17	17	17	0	17
Août	14	14	14	0	22
Septembre	20	20	20	0	11
Octobre	06	06	06	1	13
Novembre	18	18	18	0	14
Décembre	4	4	4	0	15
TOTAL	154	154	154	02	123

III. Victimes d'agressions sexuelles

5. Suivi scolaire et éducatif des victimes

Année 2020	Scolarisé (es)	Non scolarisé(e)	En déperdition scolaire	Pas en âge scolaire/Ecole maternelle	Ecole coranique	Domestique ou Ménagère	Total
Janvier	7	0	5	0	2	2	16
Février	4	5	4	0	2	0	15
Mars	10	1	4	0	0	1	16
Avril	3	1	6	0	1	1	12
Mai	8	1	4	0	3	2	18
Juin	13	2	13	0	2	0	30
Juillet	13	8	8	0	2	3	34
Août	15	4	13	0	4	0	36
Septembre	18	2	5	0	2	4	31
Octobre	7	5	3	0	4	1	20
Novembre	12	4	10	0	4	2	32
Décembre	9	1	5	0	4	0	19
TOTAL	119	34	80	00	30	16	279

6. Suivi des Résultats Juridiques des Cas de Viol

Total des agresseurs jugés
 Total des agresseurs condamnés
 5 cas à la peine capitale
 2 cas de 20 ans de prison ferme
 1 cas de 15 ans de prison ferme
 3 cas de 5 ans de prison ferme
 2 cas de 2 ans de prison ferme
 5 cas de 1 an de prison avec sursis
 5 cas d'agresseurs relaxés après réconciliation devant le juge

Remarque :

3 cas de jugement reporté pour fait de test (ADN et capacité sexuelle)
 1 cas où l'Avocat fait appel du jugement

WILAYA NOUAKCHOTT NORD				
N° Dossier	Nombre d'Agresseurs	Date du Jugement	Résultat du Jugement	Observations
07/2020	1	Septembre	Auteur relaxé	Réconciliation devant le juge
113/2020	1	Septembre	Auteur relaxé	Réconciliation devant le juge
152/2020	1	Octobre	Auteur relaxé	Appel de l'avocat
165/2020	1	Septembre	Auteur relaxé	Réconciliation devant le juge
207/2020	1	Septembre	Auteur relaxé	Réconciliation devant le juge
437/2020	5	Octobre	La peine capitale pour les 5	
452/2020	1	Octobre	Jugement reporté	Report à la prochaine audience

IV. Victimes de violences conjugales

WILAYA NOUAKCHOTT OUEST				
N° Dossier	Nombre d'Agresseurs	Date du Jugement	Résultat du Jugement	Observations
356/2020	1	Septembre	Ecope de 20 de prison fermes	
748/2020	1	Septembre	Jugement reporté	Test de capacité sexuelle
600/2020	1	Octobre	Jugement reporté	Test ADN

WILAYA NOUAKCHOTT SUD				
N° Dossier	Nombre d'Agresseurs	Date du Jugement	Résultat du Jugement	Observations
20 /2020	1	Septembre	Réconciliation devant le juge 1 an avec sursis	
31/2020	1	Septembre	5 ans fermes	
68/2020	2	Septembre	5 ans et 2 ans fermes	
105/2020	2	Septembre	20 ans et 2 ans fermes	
111/2020	1	Septembre	Réconciliation devant le juge 1 an avec sursis	
162/2020	1	Septembre	Réconciliation devant le juge	Malade mental référé en psychiatrie
300/2020	1	Septembre	Réconciliation devant le juge 1 an avec sursis	Réconciliation devant le juge
310/2020	1	Septembre	Réconciliation devant le juge 1 an avec sursis	Réconciliation devant le juge
386/2020	1	Octobre	Réconciliation devant le juge 1 an avec sursis	
462/2020	1	Octobre	15 ans fermes	
620/2020	1	Octobre	5 ans fermes	Malgré le retrait de plainte

WILAYA DAKHLET-NOUADHIBOU				
N° Dossier	Nombre d'Agresseurs	Date du Jugement	Résultat du Jugement	Observations
086/RP/2020	1	Novembre	indemnisation de30.000	Amende de 12.000 et indemnisation de30.000
139/RP/2020	2	Novembre	20 ans fermes	Indemnisation de30.000
298/RP/2020	1	Novembre	5 ans fermes	Victime de Zina puis acquittée
108RP/2020	1	Novembre	2 ans avec sursis	Malade mental nécessite une prise en charge médicale
238/RP/2020	1	Novembre	5 ans fermes	Victime de Zina puis acquittée
294/RP/2020	1	Novembre	5 ans fermes	

7. Autonomisation des survivantes / Création d'AGR

- 60 activités génératrices de revenus mises en place au profit des survivantes de violences sexuelles dont :
- 40 au profit d'adolescentes survivantes de violences sexuelles du Centre El Wafa à Nouakchott
 - 20 au bénéfice de familles ayant des enfants victimes scolarisées

Au total, 89 cas de violences conjugales ont été dénoncés à l'Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l'Enfant cette année 2020.

Les tableaux qui suivent donnent, successivement, des informations sur l'âge des victimes, les types de violences exercées, lesquelles identifiées, les lieux où sont commis les actes de violences enregistrés.

1. Tranches d'âge

Année 2020	Nombre de Cas	Femmes	Filles	TRANCHES D'AGE				
				16-24 ans	25-30 ans	31- 40 ans	41-50 ans	51-60 ans
Janvier	02	02		01	01			
Février	01	01			01			
Mars	16	16			6	4	6	
Avril	01	01				01		
Mai	05	04	01	02	01	01	01	
Juin	10	10				10		
Juillet	18	16	02	05	07	04	02	
Août	05	05		01		04		
Septembre	04	04		01	01	02		
Octobre	08	08		03	02	03		
Novembre	07	07		03	03	01		
Décembre	12	11	01	03	03	04	02	
Total	89	85	04	19	25	34	11	

2. Types de violences

Année 2020	Nombre de Cas	Coups et blessures	Maltraitements	Négligence	Pension alimentaire	Etat Civil
Janvier	02		1		1	
Février	01			1		
Mars	16	1	5	4	6	
Avril	01					1
Mai	05	2	1		1	1
Juin	10	3	2	2	1	2
Juillet	18	4	2	2	6	4
Août	05		2	1	1	1
Septembre	04	1	1		1	1
Octobre	08	3	2	1	1	1
Novembre	07	2		2	3	
Décembre	12	4	2		4	2
Total	89	20	18	13	25	13

IV. Victimes de violences conjugales

3. Lieux de résidence

Année 2020	Cas	Nouakchott								Intérieur			
		Arafat	Dar-N	El mina	Ryad	Ksar	T.Zeina	Teyarett	Touj	Selibaby	Tidjikja	Néma	Kiffa
Janvier	02			2									
Février	01							1					
Mars	16	4	2		5					5			
Avril	01	1											
Mai	05			3			1		1				
Juin	10	2	1	3		1	1	1	1				
Juillet	18	1	1	4		1	2	2	6				1
Août	05		1				1		3				
Septembre	04	1		1			1		1				
Octobre	08	1		3					2		1		
Novembre	07	2	1	1	1		1		1			1	
Décembre	12	2	2	2	4			1	1				
Total	89	14	08	19	10	02	07	05	16	5	01	01	01

Le nombre d'enfants en contact avec la loi assistés par l'AMSME au cours de cette année de mise en œuvre s'élève à mille cinq cent soixante-trois (1563).

Les tableaux ci-dessous comportent des indications sur les tranches d'âge des enfants concernés, les types d'agressions par eux commises, les lieux des infractions reprochées aux enfants, les profils de ces derniers et la source de leur orientation vers l'Association, le suivi social et familial dont ils ont bénéficié, les visites effectuées aux domiciles de leurs parents et, enfin, le suivi juridique qui leur a été apporté

1. Tranches d'âge

Année 2020	Nombre de cas	Filles	Garçons	Tranches d'âge		
				6-10 ans	11- 15 ans	16-18 ans
Janvier	56		56		18	38
Février	62		62		20	42
Mars	48		48		16	32
Avril	68		68		22	46
Mai	41	01	40		13	27
Juin	121	03	118	05	37	76
Juillet	89		89		29	60
Août	102	03	99	03	32	64
Septembre	135		135	05	43	87
Octobre	345		345	07	112	226
Novembre	287		287	12	91	184
Décembre	209	02	207	09	66	132
TOTAL	1563	09	1554	41	499	1014

2. Types d'agressions

Année 2020	Nombre de Cas	Coups et blessures	Vol à main armée	Consommation de drogue	Bagarre	Vol simple
Janvier	56	24	10	07	04	11
Février	62	27	11	07	05	12
Mars	48	21	08	06	04	09
Avril	68	29	12	08	06	13
Mai	41	18	07	05	03	08
Juin	121	52	22	15	09	23
Juillet	89	39	15	12	07	16
Août	102	44	18	13	08	19
Septembre	135	58	23	17	12	25
Octobre	345	150	60	42	27	66
Novembre	287	123	50	36	22	56
Décembre	209	90	37	26	16	40
TOTAL	1563	675	273	194	123	298

3. Suivi juridique

Année 2020	Nombre De mineurs	Déférés devant le Parquet	Libérés grâce à la Médiation	Observations
Janvier	56	12	44	
Février	62	11	51	
Mars	48	06	42	
Avril	68	14	54	
Mai	41	7	34	Dont 1 fille relaxée
Juin	121	15	106	Dont 3 filles relaxées
Juillet	89	19	70	
Août	102	18	84	Dont 3 filles relaxées
Septembre	135	29	106	
Octobre	345	78	267	
Novembre	287	52	235	
Décembre	209	28	181	Dont 2 filles relaxées
TOTAL	1563	289	1274	

VI. Ligne d'Assistance aux enfants et femmes (1013)

L'AMSME gère un service et une ligne téléphonique d'assistance gratuite aux enfants et aux femmes avec l'appui de Mauritel.

LATEF appelée numéro vert est accessible 24 heures sur 24, et gratuitement à tous les enfants et toutes les femmes qui ont besoin d'assistance ou simplement de quelqu'un à qui en parler. Une ligne d'assistance LATEF reconnaît que les enfants, les femmes et la protection dont ils doivent bénéficier représentent le principe essentiel de son activité, en leur fournissant une assistance en cas de danger. Grâce à cette ligne d'assistance, les enfants et les femmes ont la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et de parler des problèmes qui les affectent directement. Une ligne d'assistance est fondée sur la conviction selon laquelle les enfants et les femmes ont des droits.

LATEF est membre du Réseau international des lignes d'assistances CHI basées à Amnesterdam.

1. Caractéristiques des appels :

Total des appels 6319 dont 812 appels sérieux (qui demandent un traitement et le suivi des cas traités), 2106 appels d'essai (dont des blagues et des tentatives d'appel), 701 appels silencieux (dont les personnes en ligne n'ont pas encore le courage d'extérioriser leurs problèmes).

Année 2020	Total	Appels silencieux	Appels d'essai	Appels sérieux Avec problèmes
Janvier	125	47	68	10
Février	174	61	97	16
Mars	118	32	67	19
Avril	183	52	79	52
Mai	305	93	133	79
Juin	319	35	183	101
Juillet	387	53	205	129
Août	318	58	175	85
Septembre	280	58	164	58
Octobre	410	75	285	50
Novembre	579	78	358	143
Décembre	421	59	292	70
TOTAL	6319	701	2106	812

2. Provenance des appels

➤ Enfants

Année 2020	Garçons	Filles	adultes au nom des enfants	enfants au nom d'autres enfants
Janvier	01	04		
Février	04	10		
Mars	02	03		
Avril	13	16		
Mai	09	10		

VI. Ligne d'Assistance aux enfants et femmes (1013)

Juin	03	19		
Juillet	40	42		
Août	29	35		
Septembre	13	20		
Octobre	12	08		
Novembre	08	12		
Décembre	30	26		
TOTAL	164	205		

➤ Femmes

Année 2020	Femmes	Hommes	Femmes au nom des femmes	Femmes aux capacités différentes	femmes ne résidant pas avec leurs familles, dans la rue ou avec des amis
Janvier	17	02			
Février	14	00			
Mars	14	02			
Avril	13	01			
Mai	21	01			
Juin	64	06			
Juillet	56	09			
Août	30	04			
Septembre	26	04			
Octobre	35	03			
Novembre	62	16			
Décembre	33	10			
TOTAL	385	58			

3. Age des appelants

Tranche d'âges	garçons	filles	Femmes aux noms des enfants	Hommes au nom des enfants	Femmes	Total
0-5 ans	21	30				51
5- 10 ans	31	49				80
10-15 ans	55	66				121
15-17 ans	43	50				93
18-25 ans	11	13		10	98	132
25-30 ans				16	103	119
30-40 ans				18	99	117
40-60 ans				08	60	68
60ans+				06	25	31
Total	161	208		58	385	812

4. Raison des appels

Raison d'appelle	Nombre de garçons	Nombre de filles	Femmes aux non des enfants	Hommes au nom des enfants	Nombre de femmes	TOTAL
Demande d'information sur covid 19	20	15		23	101	159
Demande d'aide pour les enfants orphelines	57	55			13	125
Demande d'information	05	11		30	71	117
ETAT CIVIL	51	67				118
Demande de pension alimentaire	09	13			66	88
Violence conjugale et négligence		01			83	84
Accès aux soins	09	06		01	13	29
Abus sexuelle (viol)		10			05	15
Parent divorcé et en conflit		02		03	07	12
Violence domestique					11	11
Garde des enfants		01			09	10
Fente	05	01				06
Mariage précoce		05				05
Harcèlement		03			02	05
Enfant disparu	02	01				03
Enfant abandonné	02					02
Enfant en mobilité		01				01
Accès à l'éducation		01				1
Maltraitance	01					01
Enlèvement					01	01
Témoignage de violence		05		01	01	07
Fugue		08				08
Exploitation sexuelle		01				01

VI. Ligne d'Assistance aux enfants et femmes (1013)

VIOLENCE PHYSIQUE		01				01
Problèmes avec les amis					01	01
Peur et anxiété					01	01
TOTAL	161	208		58	385	812

5. Cas traités

Raison de l'appel	Prestations fournies	Résultats de la prestation	Nombre des cas traités			
			G	F	H	Femme
Enregistrement de naissances	Ecoute et conseils	Suivi par les facilitateurs et on n'a eu 10 dossiers qui ont été faite	51	67		
Fente	Ecoute et conseils	En cours		01		
Enfants en mobilité	Ecoute et conseils	La fille est prise en charge au centre ELwafa		01		
Mariage précoce	Ecoute et conseils	Le mariage à été arrêté		05		
Enfant disparu	Ecoute et conseils	Les enfants sont retrouvés	02	01		
Enlèvement	Ecoute et conseils					01
Fugue	Ecoute et conseils	Les enfants sont retrouvés		03		
Accès à l'éducation	Ecoute et conseils	L'enfant a été intégré à l'école		01		
Demande d'information sur covid19	Ecoute et conseils	Tous les conseils nécessaires ont été donnés	20	15	23	101
Accès aux soins	Ecoute et conseils	Orientés vers quelques structures	04	01	01	13
Harcèlement	Ecoute et conseils	Suivi par CENTRE ELWAFa		03		02
Violence physique	Ecoute et conseils et orienté	Suivi par CENTRE ELWAFa		01		
Abus sexuelle (viole)	Ecoute et conseillé et orienté	Pris en charge par le Centre ELWAFa		10		05
Maltraitance	Ecoute et conseils et orienté	Pris en charge par le Centre ELWAFa	01			
Enfant abandonné	Ecoute et conseils et orienté	Pris en charge par CEPISE	02			
Témoignage de violence	Ecoute et conseils	Suivi et traité			01	01
Violences domestique	Ecoute et conseils et orienté	Suivi et traité				11
Violence conjugale	Ecoute et conseils	Suivi et traité par l'avocate et les conseilles		01		83

Demande d'aide pour les enfants orphelines	Ecoute et conseils	Orientés vers quelques structures pour leur prise en charge	57	55		13
Pension alimentaire	Ecoute et conseils	Les dossiers est suivi par l'avocat	09	13		66
Parant divorcé et en conflit	Ecoute et conseils	Suivi et traité par la Médiation sociale entre les parents		02	03	07
Exploitation sexuelle	Ecoute et conseils	Suivi et traité		01		
Problèmes avec les amis	Ecoute et conseils					01
Demande d'information	Ecoute et conseils	Tous les conseils nécessaires ont été donnés	05	06	30	71
Garde des enfants	Ecoute et conseils	Suivi et traité		01		09
Peur et anxiété	Ecoute et conseils	Pris en charge				01
TOTAL			161	208	58	385

6. Répartition des cas selon la wilaya :

ANNEES	WILAYA OUEST			WILAYA SUD			WILAYA NORD			Intérieur Du pays	total
	Ksar	TVZ	Sebkha	ARAFT	RYAD	ELMINA	Darnaim	Toujunine	Teyarett		
										34	812
2020	50	45	65	76	78	210	94	98	62		
	160			364			254			34	

1. Projet UNICEF

Intitulé du Projet	Objectifs du Projet	Durée du projet	Partenaires du projet	Principales activités
Education et prise en charge des enfants victimes de VBG particulièrement les violences sexuelles à Nouakchott.	D'ici 2022, davantage de filles et des garçons, y compris parmi les plus vulnérables, jouissent de leurs droits à l'enregistrement à l'Etat Civil et soient protégés contre les violences, les abus, les mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines.	Deux années 2018-2019	UNICEF	<p>identification des enfants victimes de violences</p> <p>100 survivant(e)s de VBG ont accès à un suivi psychosocial</p> <p>100 survivant(e)s de VBG ont accès à un suivi sanitaire</p> <p>100 survivant(e)s de VBG participent à des activités socio – culturelles</p> <p>Les assistant(e)s sociales effectuent 100 enquêtes sociales des survivant(e)s de VBG Assurer le référencement pour la prise en charge médicale d'au moins 50 victimes de VBG lorsque nécessaire et le référencement au système de protection pour tout accompagnement dans l'obtention de l'état civil</p>
				Les victimes doivent être quotidiennement transportées au Centre El Wafa pour Bénéficiaire de la prise en charge
				<p>1000 dépliants d'information sur les services offerts par le centre El Wafa sont créés et distribués dans les CPISE, commissariats et brigades des mineurs, etc.</p> <p>30 survivantes de VBG et 10 familles des survivantes ont accès à des AGR (Assurer la mise en œuvre, le suivi des AGR et la formation au profit des victimes</p> <p>Les cas des survivantes qui arrivent au centre sont documentés et analysés (bénéficiaires)</p>

2. Projet canton de Genève DEI

Intitulé du Projet	Objectifs du Projet	Durée du projet	Partenaires du projet	Principales activités
Prise en charge holistique des enfants en conflit avec la loi en Mauritanie	L'objectif général est de promouvoir et défendre les droits des enfants (garçons et filles) en conflit avec la loi en Mauritanie en contribuant au développement d'un environnement protecteur favorable à leur réinsertion scolaire, socio professionnelle et familiale.	24 mois 2018-2019	DEI Canton de Genève	<p>Organisation d'activités d'information, de sensibilisation en direction des organisations des jeunes et des femmes, des associations de parents d'élèves, des leaders communautaires, des médias et du large public</p> <p>Organisation d'activités de plaidoyer en direction des autorités publiques</p> <p>Organisation de sessions de formation au profit des acteurs de la justice juvénile</p> <p>Organisation de voyages d'études et d'échange d'expériences</p>

3. Projet Santé Sud

Intitulé du Projet	Objectifs du Projet	Durée du projet	Partenaires du projet	Principales activités
Améliorer la santé maternelle et néonatale en Mauritanie N°2	<p>L'objectif global du plan est de sensibiliser les populations cibles du projet à l'amélioration de leur santé sexuelle et de la reproduction.</p> <p>De façon spécifique, le plan a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'augmenter la prévalence contraceptive au niveau des zones 	3 années	Santé Sud AFD	<p>l'élaboration des messages clés du plan d'éducation à la santé sexuelle et reproductive</p> <p>Mutualisation et validation des supports de sensibilisation</p> <p>Formation des représentants des organisations</p>

	<p>d'intervention du projet" Améliorer la santé maternelle et néonatale à Nouakchott N°2" ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accroître le nombre de dons de sang - 			<p>partenaires sur les thématiques des supports d'éducatons pour la santé</p> <p>Formation des relais communautaires Mise en place des permanences sociales au niveau des hôpitaux et centre de santé Teyarett, CHME, centre de santé de sebkha</p>
--	--	--	--	---

4. Projet MDM

Intitulé du Projet	Objectifs du Projet	Durée du projet	Partenaires du projet	Principales activités
Convention de partenariat pour la prévention des violences basées sur le genre à Nktt et le Guidimaka	Formations Réinsertion socio –économique Prise en charge holistique	2 ans	Médicos Del Mundo	

Les autres activités réalisées au titre du projet, concernent, notamment, la mise en place des activités génératrices de revenus, l'organisation et l'animation de cours d'alphabétisation, l'organisation d'un atelier de formation des SPC, la tenue de réunions avec les structures du SPC et diverses activités connexes en rapport avec le cadre général de mise en œuvre du projet.

1. Mise en place des activités génératrices de revenus

Le volet « AGR » s'inscrit pleinement aux objectifs des OMD relatifs à la réduction de l'extrême pauvreté et à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

La mise en œuvre des activités de mise en place des activités génératrices de revenus s'est déroulée suivant une approche participative ayant fortement impliqué les survivantes et leurs familles.

La réalisation d'une étude offre des opportunités économiques au niveau de Nouakchott.

Les développements qui suivent font état des activités réalisées et les résultats obtenus à la faveur de ce volet, des critères et indicateurs spécifiques retenus pour prendre la mesure exacte de sa mise en œuvre, des sessions de formation organisées au bénéfice des bénéficiaires et du dispositif de suivi –évaluation instauré. Les quatre typologies des AGR mises en place pour les 60 bénéficiaires sont les suivants :

- le petit commerce de condiments ;
- le petit commerce de détail ;
- la vente des voiles et cosmétiques.
- la teinture des voiles et leur écoulement

La démarche de L'AMSME a consisté à faire participer les ayants –droit dans le processus de mise en œuvre et cultiver en eux le sens de l'entrepreneuriat et de leadership.

Les projets ciblés ont tenu compte de plusieurs paramètres dont le savoir - faire et l'expérience des bénéficiaires en rapport avec l'activité proprement dite.

L'étude de marché sur les opportunités économiques au profit des bénéficiaires est le support qui a donné une idée précise sur les secteurs ciblés.

L'appui socio-économique prend en compte les potentialités et spécificités de chaque Moughataa de la ville de Nouakchott et les activités génératrices de revenus ciblés répondent aux besoins du marché selon le contexte social (petits commerces de condiments, petits commerce général, Teinture, coiffure féminine, ventes de voiles et produits cosmétiques.

De façon générale, les résultats ont été atteints grâce à l'acquisition d'intrants, au renforcement des capacités des ayants -droit en gestion entrepreneuriale et techniques de ventes.

2. Organisation des cours d'alphabétisation

En prélude à l'enclenchement de cette activité, de multiples réunions ont été organisées avec les survivantes, réunions sanctionnées par des procès-verbaux dûment signés par les différents participants.

Ces réunions ont été l'occasion de revenir sur les fiches des survivantes afin d'évaluer le niveau général des survivantes et de sélectionner les bénéficiaires des cours d'alphabétisation.

Les matières et le contenu des cours dispensés sont récapitulés dans le tableau suivant :

Matières	Contenu du cours
Orthographe	Apprentissage de l'alphabet arabe – Apprentissage l'alphabet – Ecriture de certains mots
Instruction religieuse	Récitation de quelques versets du Coran
Calcul	Addition – Soustraction – Multiplication – Division
Dessin	Dessin d'une voiture – Dessin d'une main – Dessin d'une personne etc...
Récitation	Mémorisation
Education civique	Droits et obligations du citoyen

1. Sorties culturelles

Activités Culturelles		
Sorties Mensuelles	Première quinzaine	Deuxième quinzaine
	Notions de basket	Interlude musical
	Visite à la plage	Visite au musée national

2. Causeries communautaires

Cette année 2020 une campagne de sensibilisation a été organisée sur les violences sexuelles au niveau de cinq Moughataa de Dar Naim, Toujounin, Teyaret, El Mina et Arafatt à Nouakchott.

D'autres sensibilisations ont été organisées à Bassiknou et à Nouadhibou.

36 séances de sensibilisation ont été menées à Nouakchott, chaque séance comporte 20 personnes pour un total de 720 personnes touchées.

Wilaya	Nouakchott Sud		Nouakchott Nord		
Moughataa	El Mina	Arafatt	Dar Naim	Toujouni	Teyarett
Violences sexuelles	8 séances	7 séances	7 séances	7 séances	7 séances
Etat Civil des enfants					

3. Etat civil

Pour l'année 2020, 118 demandes d'état civil a été reçu par la ligne verte et pour problème de Covid-19 seulement 10 enfants ont été enregistrés avec un accompagnement des facilitateurs et 10 autres processus a été lancé.

D'autres obstacles ont été posés pour satisfaire tous le nombre, c'est que la majorité leurs parents ne dispose pas l'état civil et doivent retourner dans leurs lieux de naissance pour commencer les démarches.

Demandes	Enregistrés	Processus lancé	En cour	Tranche d'âge des enfants enregistrés	
				0-5 ans	6-10 ans
118	10	10	98	6 garçons	4 filles

4. Autres activités

N°	Date	Lieu	Activités
1	17/01/2020		Réunion avec le Ministère de la santé pour partenariat avec la coalition OSC GFF.
2	22/01/2020	Nouakchott	Participation à un atelier organisé par la DPJE sur le projet justice juvénile.
3	23/01/2020	HCDH	Réunion au haut-commissariat au droit de l'Homme sur une sur vivante de violence sexuelle.
4	12/02/2020	GENEVE	Webinaire avec les Nations Unis (ECOSOC) sur les opportunités Offertes par ces ONG
5	25/02/2020	Nouakchott	Participation à une cérémonie organisée par jeune chambre de commerce pour décorer des femmes d'exception.
6	03/03/2020		Animation d'une émission télévisée sur la violence faite au femme.
7	05/03/2020	Word vision	Reunion avec Word vision sur un partenariat autour des violence.
8	06/03/2020	MASEF	Décoration de la Présidente par le Ministère des Affaires Sociale de l'enfance et de famille MASEF.
9	11/03/2020	Centre EL Wafa	Animation d'une conférence de base sur le viol.
10	12/03/2020	MASEF	Réunion au MASEF autour des plateformes violence basée sue le Genre VBG.
11	16/03/2020	UNFPA	Réunion à l'UNFPA.
12	23/03/2020	AMSME-DEI	Réunion avec le président du réseau VACNET pour une eventuel partenariat avec la coalition OSC GFF.
13	08/06/2020	NOUAKCHOTT	Appel téléphonique qvec l'OMS/GFF
14	11/06/2020	EL WATANIYA	Emission télévisée à la chaîne WATANIYA sur la violence basée sur le Genre VBG.
15	18/06/2020	NOUAKCHOTT	Réunion pilier communication de UNICEF sur COVID 19.
16	07/07/2020	AMSME-DEI	Réunion de suivi avec le bureau excécutif de la coalition GFF.
17	08/07/2020	AMSME-DEI	Réunion avec le groupe thématique OSC GFF de suivi

VIII. Autres activités réalisées

			mensuelle.
18	10/07/2020	AMSME-DEI	Réunion de suivi avec les coordinations OSC GFF.
19	16/07/2020	ONU-FEMME	Participation en a webinaire organisé par ONU-FEMME Etats-Unis avec les femmes d'Afrique.
20	16/07/2020	NOUAKCHOTT	Participation à une Réunion Zoom organisé par pilier communication UNICEF sur le suivi du COVID 19.
21	20/07/2020	AMSME-DEI	Réunion avec le consultant de l'UNFPA recruté pour appuyer la coalition OSC GFF à l'AMSME –DEI.
22	27/07/2020	NOUAKCHOTT	Participation à une réunion Zoom sur la stratégie par le pilier communication UNICEF sur COVID 19 à Nouakchott.
23	28/07/2020	Haut-Commissariat	Participation à une réunion au Haut-Commissariat au Droit de l'Homme HCDH.
24	29/07/2020	MDM	Participation à une réunion de partenariat avec MDM.
25	10/09/2020		Réunion de suivi mensuel du bureau exécutif de la coalition OSC GFF.
26	15/09/2020	NOUAKCHOTT	Participation en a Webinaire sur la loi violence basée sur le genre organisé par l'UNFPA avec la participation du MASEF et autres organisations.
27	15/09/2020	Centre EI Wafa	Visite du Haut – Commissaire des Nations Unies au Droit de l'Homme HCDH au centre El Wafa AMSME-DEI.
28	22/09/2020	UNICEF	Participation en a webinaire à l'occasion de la journée des Nations Unies organisée à UNICEF.
29	24/09/2020	UNFPA	Participation à une réunion plaidoyer organisée par l'UNFPA pour le groupe H6 des Nations Unies pour mobilisation au tour du plan d'action de renforcement de capacité de la coalition OSC GFF.
30	25/10/2020	MASEF	Réunion avec le directeur de l'enfance au MASEF en présence de l'UNICEF pour l'intégration de la ligne verte dans le système de protection des enfants.
31	12/10/2020	MS	Participation à un atelier sur le démarrage du processus d'évaluation et d'élaboration du PNDS y compris le DU pour le compte de la coalition au sein GFF.
32	08/10/2020	Centre EI Wafa	Discours devant la ministre MASEF lors de sa visite au centre El Wafa AMSME-DEI pour les victimes de violence sexuelle.